

Conférences de la souveraineté alimentaire Région Auvergne-Rhône-Alpes



**Synthèse régionale – Groupe sectoriel
Fruits & Légumes**





**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cette synthèse a été réalisée en compilant les différentes contributions émises par les acteurs régionaux dans le cadre du questionnaire en ligne et les conclusions du groupe sectoriel Fruits et Légumes qui s'est réuni le 16 juin 2026 à Saint-Priest-en-Jarez (42) sous la présidence de Aurélien Ratton, président du comité de filière Légumes en Auvergne-Rhône-Alpes.

SOMMAIRE

1. Situation régionale actuelle	3
2. Trajectoire régionale retenue à 10 ans en termes de production et de transformation	12
3. Principaux déterminants et enjeux pour atteindre les cibles de prodction en 2036	14

1. SITUATION RÉGIONALE ACTUELLE

Production fruitière : Avec **37 000 ha** de vergers, la région Auvergne-Rhône-Alpes constitue un bassin de production fruitière majeur à l'échelle nationale, concentrant **20%** des surfaces toutes espèces confondues. La production estimée à **229 676 tonnes** en moyenne sur 2022 - 2024 (hors cultures dédiées à l'industrie), représente près de **10,8%** de la production nationale totale de fruits (5ème région de production) (sources Agreste – CTIFL). Ces données masquent toutefois des disparités entre productions.

La région se distingue par son poids prépondérant dans la production de plusieurs espèces fruitières telles que les fruits à noyau (**abricots, cerises et pêches-nectarines**) ainsi que les fruits à coque (**châtaignes et noix**) et sa place importante dans les fruits à pépins. Si elle occupe le deuxième rang national pour les fruits à noyau derrière la région Occitanie, elle se classe au premier rang pour la production d'abricot. De même, bien qu'elle soit la deuxième région productrice de fruits à coque, elle demeure le principal bassin de production français pour la châtaigne et la noix.



La production fruitière en région est présente sur plus de 6 000 exploitations, dont près de 2400 sont spécialisées. Parmi ces dernières, près de 10% d'entre elles sont engagées dans une démarche Haute Valeur Environnementale (HVE), label dont l'efficacité a été questionnée par certains membres du GT. Au 1er juillet 2022, la région comptait 316 exploitations arboricoles certifiées ; après avoir atteint un pic de 364 certifications en janvier 2023, leur nombre a reculé pour s'établir à 232 en juillet, une évolution qui suit la tendance observée au niveau national.

Par ailleurs, 1 173 exploitations disposant d'un atelier fruits sont engagées dans d'autres démarches qualité ou environnementales (hors SIQO, AB ou HVE), telles que Global Gap, ce qui représente plus d'une exploitation sur six. En 2020, 23% des exploitations produisant des fruits étaient bio et 38% sous SIQO (hors bio).

Avec la région PACA, Auvergne-Rhône-Alpes figure parmi les régions qui ont enregistré les plus fortes diminutions du nombre d'exploitations arboricoles depuis 2010 (**16%** entre 2010 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes).

Cette évolution s'accompagne d'une restructuration des exploitations : en 2020, la surface moyenne en vergers était de **6 ha** toutes exploitations maraîchères (spécialisées ou non), **10 ha** pour les exploitations. Le poids des exploitations spécialisées en arboriculture y est sensiblement inférieur à la moyenne nationale, en raison de parts significatives du verger détenues par des exploitations spécialisées en polyculture et/ou polyculture-élevage.

A l'exclusion des **noix et des olives** dont les surfaces et les volumes de production ont augmenté au cours des dernières années, ainsi que de la châtaigne dont les surfaces sont restées stables, l'ensemble des productions fruitières régionales ont enregistré une diminution des superficies et des volumes. Cette tendance concerne l'ensemble du territoire régional, avec une intensité plus marquée dans les principaux départements producteurs que sont la Drôme, l'Ardèche, l'Isère et le Rhône.

La filière est par ailleurs confrontée à d'importants enjeux sanitaires, avec une récurrence d'attaques de ravageurs affectant à la fois les rendements et la qualité. Les vergers sont également exposés aux aléas climatiques (grêle, gel tardif), entraînant un développement des systèmes de protection.

La filière fruits représente **10%** de la valeur agricole rhônalpine, soit **324 millions d'euros** et est également fortement pourvoyeuse d'emplois avec plus de **10 000 actifs** dont près de **35%** de main d'œuvre saisonnière (données plan de filière régional fruits).

Production fruitière :

La distribution vers les zones de consommation est dominée par les grossistes, les extérieurs et les coopératives, bien que la vente en circuit court et directement en magasin soit fortement développée notamment dans les zones à forte densité de population (Chambéry, Lyon, Saint-Étienne, Grenoble et Valence). En 2020, **2 099 exploitations** vendaient des fruits en circuit court, dont **24%** se situent dans la Drôme, **23%** en Ardèche, **16%** dans le Rhône, et **13%** en Isère (RA 2020). Les fruits frais vendus en magasins de producteurs représentent plus de **8%** du CA de ces magasins, tandis que les légumes frais représentent 13% du CA (Cerfrance, Références économiques – Magasins fermiers Auvergne-Rhône-Alpes).

La majeure partie de la production fruitière en région est dédiée au marché du frais. Quelques productions peuvent être spécifiquement dédiées à la transformation :

- **Châtaignes : 1 100 tonnes**
- **Cassis et myrtilles : 800 tonnes**
- **Groseilles : 500 tonnes**

Il existe **67 établissements** de production agroalimentaires en région spécialisés dans la transformation de fruits, un des plus connus étant Charles&Alice (Flores 2024). Certaines entreprises, comme Materne, ont aussi d'autres unités de production en France, tandis que d'autres ont de plus petites dimensions et ont un rayonnement plus local. Les données sur leur approvisionnement ne sont pas connues, les transformateurs ne communiquant habituellement pas sur celles-ci. L'origine de l'approvisionnement varie par ailleurs d'une année sur l'autre en fonction des volumes récoltés.

De façon générale, les vergers en Auvergne-Rhône-Alpes sont plutôt vieillissants, avec une très grande majorité des arbres fruitiers qui ont plus de **5 ans**. En noix par exemple, les données des déclarations PAC indiquent que **95% des noyers ont plus de 5 ans**.

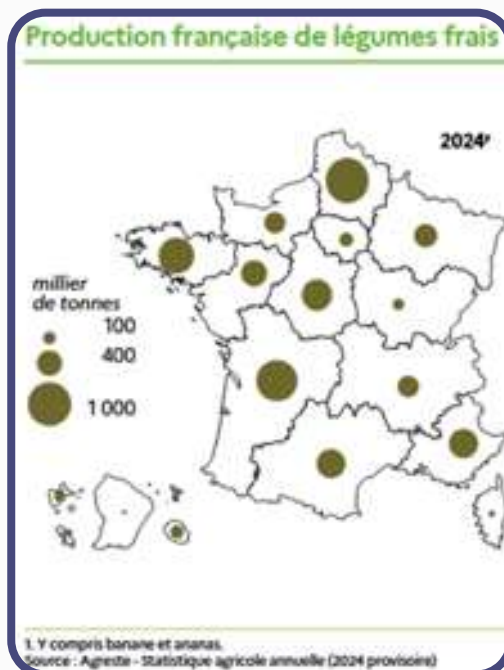


Maraîchage :

La région compte **11 376 ha de maraîchage (SAA 2024)** de pour une production de **247 244 tonnes** en moyenne sur 2022-2024 (hors cultures dédiées à l'industrie), ce qui représente **6,1%** de la production nationale (8ème région de production) (sources Agreste – CTIFL).

La région se distingue notamment par sa production d'ail (**25% des volumes**). L'ail de la Drôme bénéficie par ailleurs d'une Indication Géographique Protégée (IGP) depuis 2008. Le département de la Drôme figure ainsi au **3e rang national pour la production d'ail**.

La filière maraîchage compte environ **4 086 exploitations maraîchères en 2020** en Auvergne-Rhône-Alpes. Les principales zones de production sont situées à proximité des grands pôles urbains répondant aux besoins des bassins de consommation, autour des agglomérations de Lyon, Valence, Grenoble, Clermont-Ferrand.



En 2020, **38% des exploitations** ayant du maraîchage étaient en bio, **3% sous SIQO** (hors bio).

Les systèmes de production maraîchers présentent des caractéristiques contrastées selon les départements :

- L'**Ain** possède une majorité de maraîchers spécialisés en légumes de plein champ, produisant de la salade et du poireau.
- Dans la **Drôme**, le maraîchage associe des exploitations diversifiées et des ateliers spécialisés en légumes de plein champ (pomme de terre, courges ou ail IGP).
- En **Ardèche**, en **Isère**, dans la **Loire** et dans le **Rhône**, la production de légumes concerne principalement des maraîchers diversifiés, et quelques grandes exploitations spécialisées.
- En **Savoie et Haute-Savoie**, les exploitations privilégient une production diversifiée avec une prédominance de cultures spécialisées sous serre (tomate notamment) sur le bassin Genevois.
- En **Haute-Loire**, la production est fortement marquée par la lentille verte du Puy bénéficiant d'une AOP.

Dans plusieurs bassins traditionnellement orientés vers les grandes cultures ou les systèmes de polyculture élevage ou, les producteurs se diversifient en développant des ateliers de légumes de plein champ : pommes de terre, courges, légumineuses. Cette tendance s'observe particulièrement dans le **Puy-de-Dôme** ainsi que dans la **Drôme**.

Concernant les surfaces, ces dernières représentent les superficies suivantes en 2022 (données du plan de filière régional maraîchage) :

Cultures (Agreste 2020)	Production en volume en AURA (qtx)	Superficie en AURA (ha)
Pommes de terre	955 990	3 173
Légumes feuillus et à tige	656 045	3 556
Légumes cultivés pour le fruit	1 096 566	2 243
Racines, bulbes et tubercules	762 222	3 562
Légumes à cosse	46 857	445
Maïs doux	39 263	189
Légumes secs	37 350	5 391
Somme	2 848 473	15 952

Maraîchage :

Les exploitations en ayant des légumes frais sont au nombre de **4 086 en 2020**, et celles produisant également des pommes de terre sont au nombre de **4 926 en 2020**.

Les surfaces en légumes frais, fraises et melons en Auvergne-Rhône-Alpes ont augmenté de **25%** entre 2010 et 2020, pour atteindre **10 007 ha en 2020**.

On constate pourtant en maraîchage une baisse des rendements et des surfaces due aux aléas climatiques, aux ravageurs et aux interdictions de produits phytopharmaceutiques qui rendent la production difficile, ainsi que le manque de main d'œuvre.

Les exploitations de la filière s'adaptent aussi aux évolutions de consommation. En effet, en 2020, **515 exploitations** réalisent de la transformation de légumes (soupe, conserves...), en augmentation de **+73%** par rapport à 2010.

La surface consacrée aux légumes bio nationale a été multipliée par trois en dix ans (2013-2023), représentant **45 000 ha** au niveau national, dont **3 230 ha** en région Auvergne-Rhône-Alpes. La production de légumes en agriculture biologique représente plus de **30 %** de la surface légumière régionale totale et affichait une hausse de près de **40 %** par rapport à 2019. Après avoir atteint **1 453 ha** en 2019, les surfaces régionales de légumes secs bio se sont repliées à **1 136 ha** en 2023, en raison de conditions pédoclimatiques peu favorables entraînant une forte irrégularité des rendements.

Le développement attendu des débouchés liés aux protéines végétales n'a pas permis d'enrayer cette tendance. La balance commerciale française des fruits et légumes reste déficitaire, soulignant la pression concurrentielle à l'importation, qui pèse sur la filière régionale.



La filière légumes se caractérise par une grande diversité de structures de production, et de tailles d'exploitation. Cette disparité favorise la diversification de productions et les circuits de commercialisation approvisionnés tout en complexifiant la structuration de filière puisque les enjeux ne sont pas toujours identiques.

Les professionnels sont rassemblés au sein de groupements et d'associations de producteurs, souvent organisés à l'échelle départementale. Un comité stratégique légumes se réunit régulièrement pour échanger sur les besoins des producteurs et les expérimentations réalisées à la station d'expérimentation CTIFL de Brindas.

Semences potagères :

La région constitue un territoire de référence pour la production de semences potagères, notamment avec la présence dans la Drôme de l'entreprise HM Clause, filiale du groupe Limagrain leader mondial du secteur. La Drôme représente **80%** de l'ail semence national en termes de surface.

12% des plants de légumes français sont produits en Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui en fait la 4^e région de production derrière le Grand Ouest (Bretagne et Pays de la Loire) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (données Semae).

Fruits, Filière amont

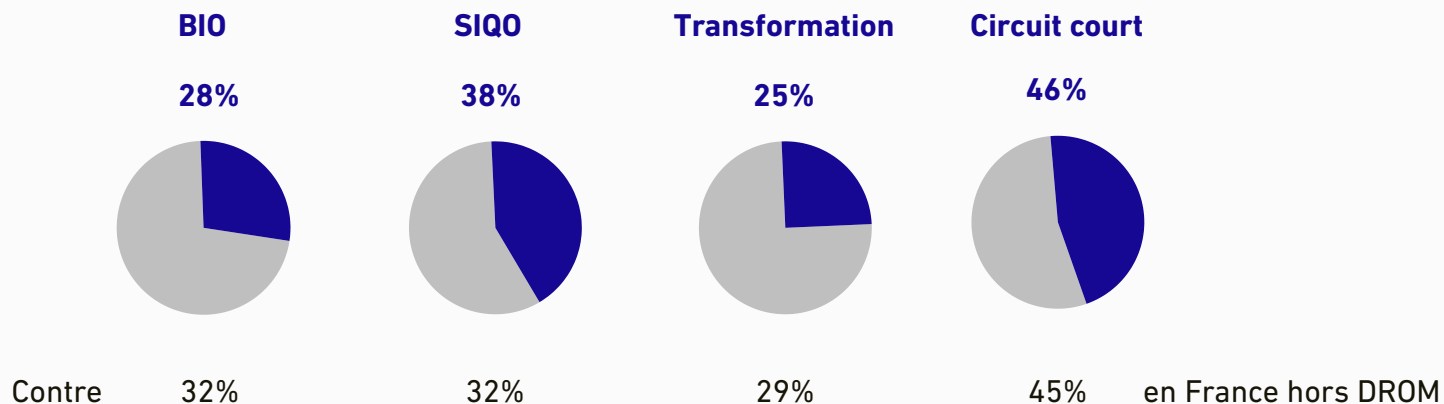
Exploitations

- **6 385** exploitations (avec plus de 5 vaches laitières)
- EBE/ETP* : **59 000 €** (contre 59 600 € en France hors DROM)
*Excédent brut d'exploitation/ETP non salarié, exploitations OTEX Fruits selon le RICA

Valorisation

Part d'exploitations spécialisées INOSYS 2020* :

(* 20 % des exploitations ayant des surfaces en fruits)



Installation - transmission

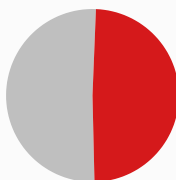
Installations par an

65

(Moyenne 2019-2024)

Taux de renouvellement

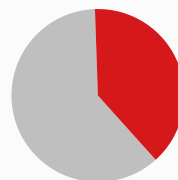
67%



Contre 89%

Part des exploitants de plus de 55 ans

36%



37% en France hors DROM

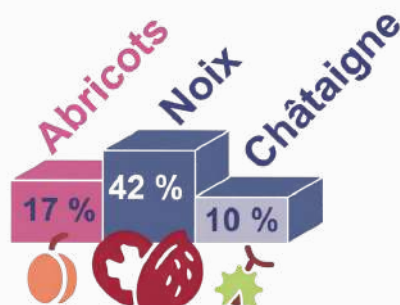
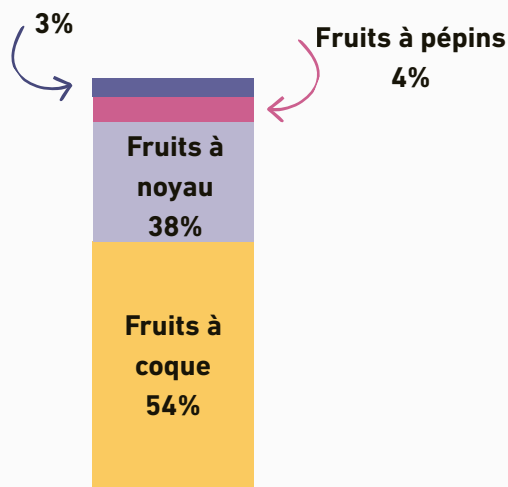
- **28 900 ha** de cultures fruitières
- **141 000 tonnes** de fruits produites
- Productivité en baisse :

7,3 à 5,4 tonnes/ha/an (moyenne 2014-2016 / moyenne 2022-2024)

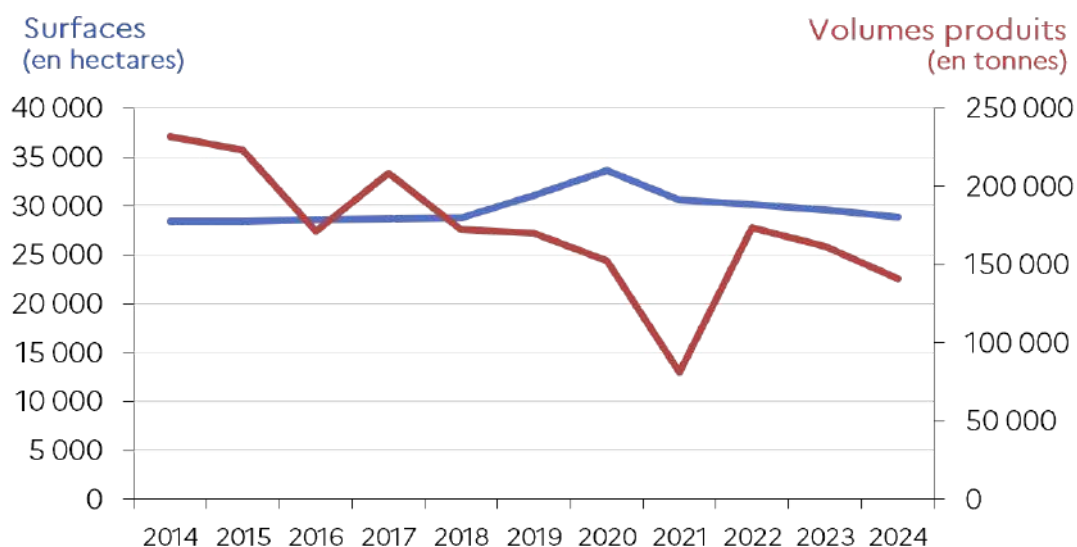
Auteur : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISSET

Sources : Agreste – SAA 2024, RICA 2024, Recensement agricole 2020 selon typologie INOSYS / MSA 2024

Petits fruits



Évolution des surfaces en fruits et volumes produits



Auteur : DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRISET

Sources : Agreste – SAA 2024, RICA 2024, Recensement agricole 2020 selon typologie INOSYS / MSA 2024

Légumes, Filière amont

Exploitations

- **4 086** exploitations (avec plus de 5 vaches laitières)
- EBE/ETP* : **47 400 €** (contre 63 700 € en France hors DROM)

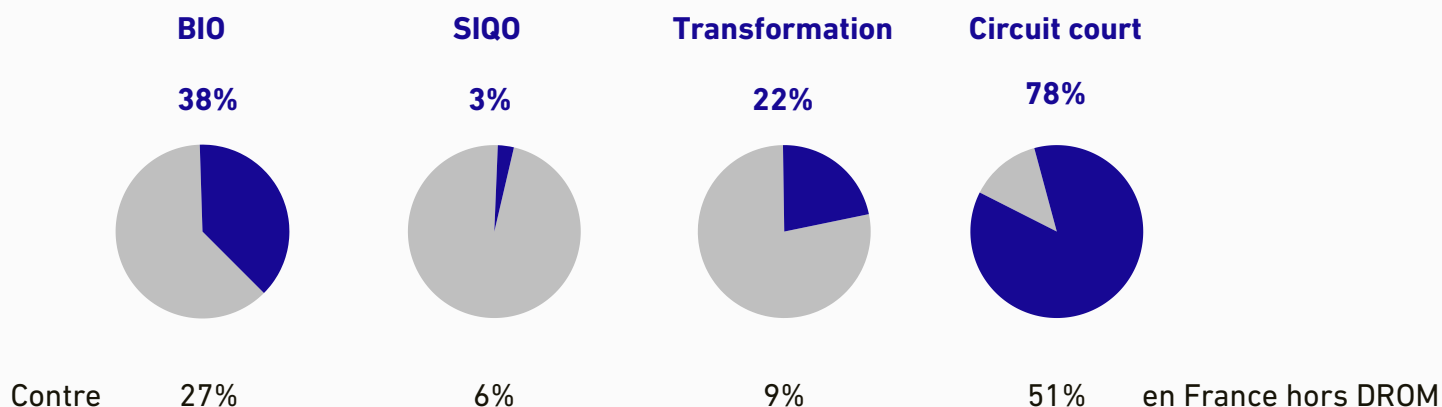
*Excédent brut d'exploitation/ETP non salarié, exploitations OTEX

Maraîchages-horticultures selon le RICA

Valorisation

Part d'exploitations spécialisées INOSYS 2020* :

(* 38 % des exploitations ayant des surfaces en légumes)



Installation - transmission

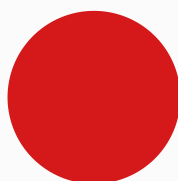
Installations par an

129

(Moyenne 2019-2024)

Taux de renouvellement

148%

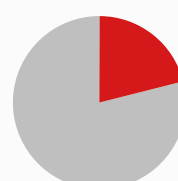


Contre

133%

Part des exploitants de plus de 55 ans

21%

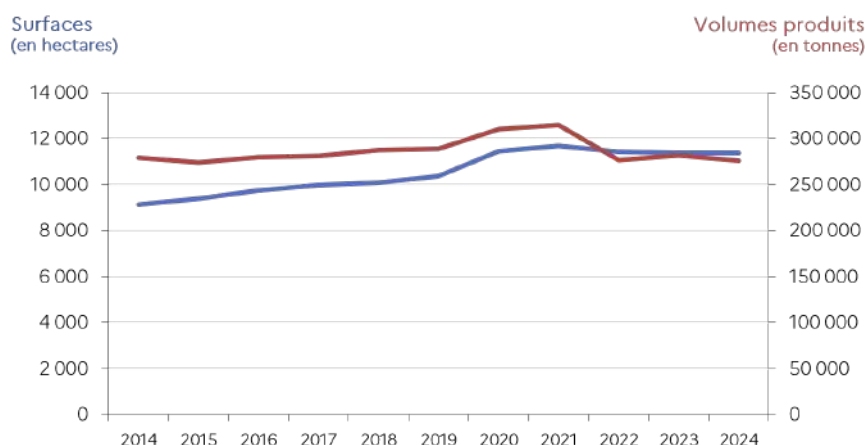


25%

en France hors DROM

- **11 400 ha** de surfaces en légumes dont **990 ha** d'ail, **775 ha** de potirons et courges, **775 ha** de laitues, **670 ha** d'ognons, **660 ha** de radis
- **276 000 tonnes** de légumes produites
- Productivité en baisse : **29,5 à 24,4 tonnes/ha/an** (moyenne 2014-2016 / moyenne 2022-2024)

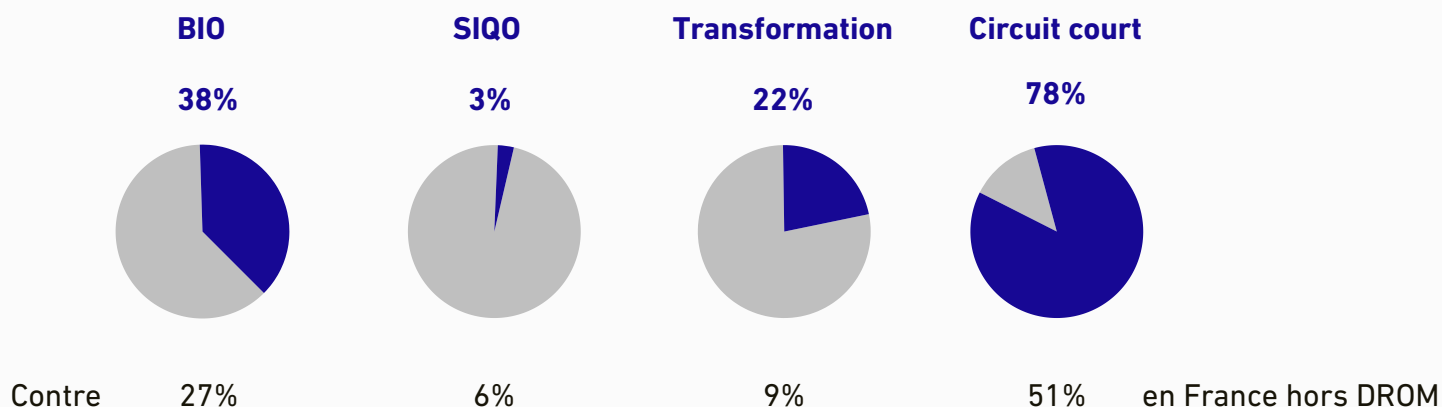
Évolution des surfaces en légumes net volumes produits



Valorisation

Part d'exploitations spécialisées INOSYS 2020* :

(* 38 % des exploitations ayant des surfaces en légumes)



Installation - transmission

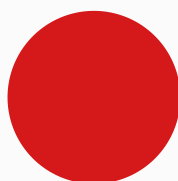
Installations par an

129

(Moyenne 2019-2024)

Taux de renouvellement

148%

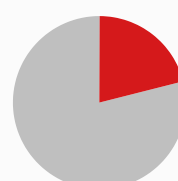


Contre

133%

Part des exploitants de plus de 55 ans

21%

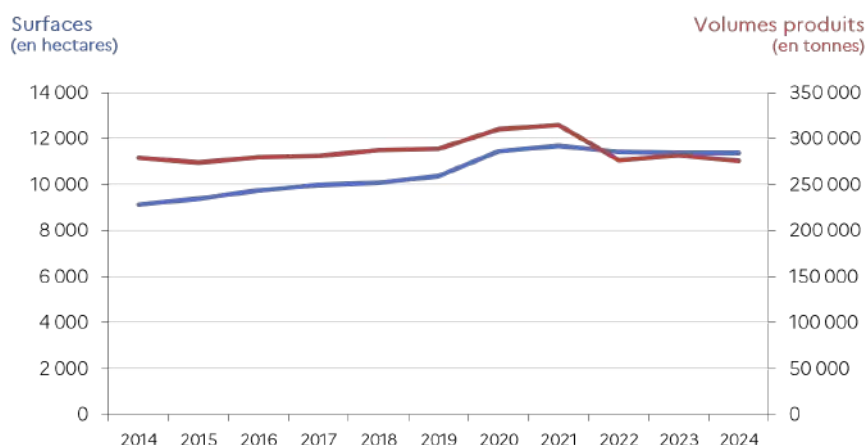


25%

en France hors DROM

- **11 400 ha** de surfaces en légumes dont **990 ha** d'ail, **775 ha** de potirons et courges, **775 ha** de laitues, **670 ha** d'ognons, **660 ha** de radis
- **276 000 tonnes** de légumes produites
- Productivité en baisse : **29,5 à 24,4 tonnes/ha/an** (moyenne 2014-2016 / moyenne 2022-2024)

Évolution des surfaces en légumes net volumes produits



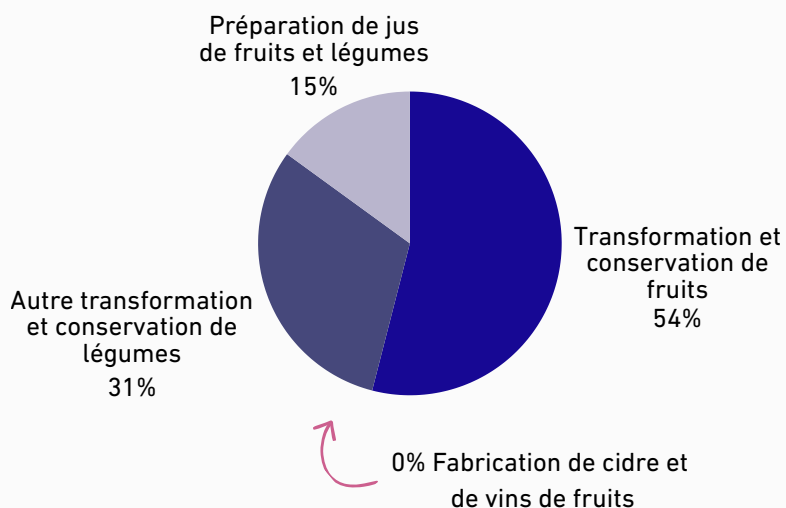


- **10,3 %** des surfaces national dans la région
- **11,1 %** des salariés nationaux du secteur de l'industrie des fruits et légumes en 2024

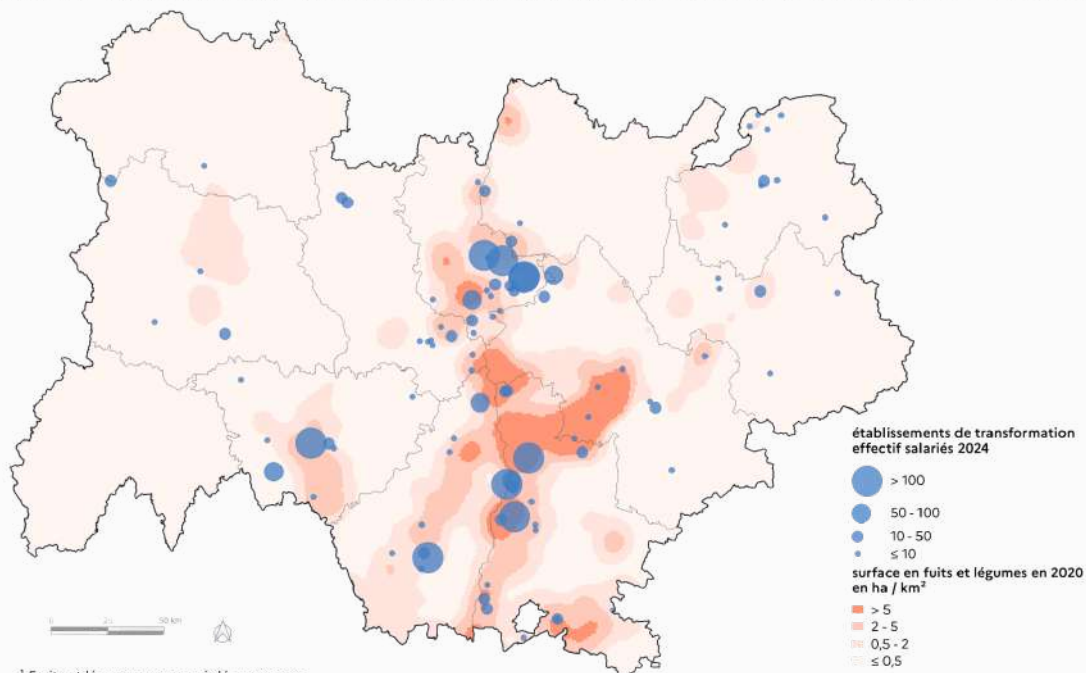
Fruits et légumes :

- **99** établissements de transformation
- **2 709** emplois
- **630 millions** d'euros de chiffre d'affaires

Répartition des effectifs salariés par secteur de transformation
(en nombre de salariés)



FRUITS ET LÉGUMES¹ - SURFACES 2020 ET ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION EN 2024



¹ Fruits et légumes : y compris légumes secs
Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 / FLORES 2024
Méthode : lissage à l'exploitation sur un rayon de 10 km, grille de 1 km
Référentiels, fond carto. : IGN adminexpress 2026

2. TRAJECTOIRE RÉGIONALE RETENUE À 10 ANS EN TERMES DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION



Rappel des objectifs nationaux

Objectif global Fruits & Légumes :

- **+5 points** de souveraineté d'ici 2030 >> viser **55%** de TAA
- **+10 points** à horizon 2035

Pommes de terre transformées :

- **+0,7 à +1,2 million de tonnes** supplémentaires **en 10 ans** : dont **+0,2 Mt** marché intérieur et **+0,5 à +1 Mt export.**

Pomme de terre brute :

- **Poursuite de la dynamique** export comme matière première industrielle

Légumes transformés :

- **Sécuriser** les volumes pour la transformation
- **Investissements** industriels urgents

Fruits & légumes frais :

- **Relancer** la compétitivité pour reconquérir le marché intérieur
- **Moderniser** les vergers, serres et outils de production
- **Dynamiser** la consommation

Positionnement de la région Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à cette trajectoire :

Arboriculture :

- La contribution régionale aux objectifs nationaux pourrait reposer sur la **modernisation** des vergers, la **sécurisation** des approvisionnements pour la transformation et le **renforcement** des filières locales à forte valeur ajoutée.
- S'agissant de la production arboricole, dans un contexte de diminution continue des surfaces et de vieillissement des vergers, un objectif régional pourrait débuter par une **stabilisation** des surfaces et une **modernisation** et un **renouvellement** des vergers, ainsi qu'un accompagnement des acteurs à la compétitivité et à la résilience **face au changement climatiques et aux aléas**.

Maraîchage :

- La région bénéficie d'une **proximité des exploitations** avec les métropoles, parfois renforcée par la présence de projets alimentaires territoriaux, d'une **diversité de systèmes de production**, ainsi que d'un **développement** important des **circuits courts**.
- La contribution régionale aux objectifs nationaux pourrait accompagner le développement de l'approvisionnement local et l'organisation des circuits logistiques, tout en permettant aux producteurs de pouvoir s'équiper afin de faire face aux aléas et changement climatiques. **L'irrigation et le foncier périurbain sont des leviers incontournables des objectifs régionaux**.



3. PRINCIPAUX DÉTERMINANTS ET ENJEUX POUR ATTEINDRE LES CIBLES DE PRODUCTION EN 2036 :



1. Assurer la viabilité économique

Demandes du consommateur

Consommation **pomme de terre** : Progression de la consommation intérieure globale : **+0,3 Mt en 10 ans** Cela fait de l'ordre de 2 kg/hab/an cumulés au bout de 10 ans, soit une progression de la consommation intérieure globale de **0,3 M t en 10 ans** ; ainsi que de l'export de **0,5 à 1 Mt en 10 ans**.

Diminution de consommation de **fruits frais**

Seuls 19 % des enfants et 13 % des adultes consomment au moins cinq portions de fruits et légumes par jour, tandis que 65 % des enfants et 71 % des adultes en consomment moins de 3,5 portions quotidiennes ; étude C-Ways, Nutrimétrie 2025

Fruits à noyaux : consommation dépendante du climat, consommation impulsive (le consommateur a besoin de voir le produit pour acheter – enjeu de la barquette en plastique)

Auvergne-Rhône-Alpes : grand bassin de consommation

Consommation / enjeux de santé publique :

- **Campagnes pédagogiques** pour valoriser les fruits et légumes sous toutes leurs formes, en insistant sur leurs bénéfices santé et leur accessibilité, mais aussi leur diversité et le plaisir pour sortir des injonctions « santé ».
- **Communication positive** autour des fruits et légumes : praticité, lutte contre le gaspillage, qualité nutritionnelle.
- **Sensibiliser** les enfants à des produits industriels qui soient qualitatifs.

Concurrence des importations

Marché très concurrentiel au niveau national et international (forte concurrence de l'Europe)

Pour les fruits et légumes transformés :

Concurrence exacerbée sur plusieurs segments (Asie, Méditerranée)

Accompagner la structuration des filières

Nécessité d'une juste rémunération, y compris de la part des collectivités en RHD

Travailler avec Interfel et les GMS pour valoriser le prix des produits

Valoriser les produits français , afficher les origines

Lutter contre la fraude dans l'affichage des origines

Informer le consommateur (origine des produits transformés)

Accentuer la lutte contre la francisation des produits

Organisation des filières et partage de la valeur

Outils industriels :

- sous-investissement chronique,
- obsolescence avancée,
- difficultés accrues liées au changement climatique,
- exigences réglementaires, sanitaires et environnementales croissantes,
- tensions logistiques, énergétiques et en main-d'œuvre.

Renforcer les outils de transformation est donc une condition indispensable pour maintenir et développer la production française de F&L transformés.

La rémunération des producteurs est un sujet majeur.

2. Satisfaire les besoins sous-jacents aux ambitions de production

Moyens humains (quantité et formation)

Arboriculture :

- Moyenne d'âge des exploitants agricoles tourne autour de **50 ans**. Défi de renouvellement des producteurs (coût du foncier élevé, coûts d'installation élevés) le taux installation / arrêt d'activité est inférieur à **60%**, dans une dynamique de baisse. Les aléas climatiques en lien avec le changement climatique (largement médiatisés) ne contribuent pas à l'attractivité de la filière et à son efficacité économique, les revenus restant faibles en moyenne, hormis sur des marchés de niche (AB en circuits courts).
- **Main d'œuvre difficile à trouver**

Légumes :

- Dans la filière maraîchage, le taux d'installation / arrêt d'activité est supérieur à **150%** mais les enjeux de consommation (légumes transformés) interrogent sur la capacité de cette filière à fournir les entreprises de transformation de légumes, d'autant plus que les cessations d'activité (>5ans suite installation) sont en hausse.
- **Nécessité de meilleure formation** des salariés agricoles (Légumes de pleins champs avec automatisation/robotisation) — > formations spécialisées courtes (Formation professionnelle continue)
- **Nouveaux parcours de formation** ayant recours à la réalité virtuelle, formateur en technologies de pointe (Experts-associés ?), apprendre à valoriser les invendus, adaptation agronomique au changement climatique, relocalisation des productions florales (avec modèle économique).





- **Besoin de formation** des professionnels et des formateurs aux nouveaux outils (XR, AI, agroécologie. Rôles des supports de formation dans les établissements d'enseignement agricole (EA/AT). Rôle des influenceurs/prescripteurs. Campagne de communication comme pour l'Armée ou le BTP où sont mis en avant tous les corps de métier (robotique, gestion).
- **Besoin d'accompagnement** technique pour améliorer la performance
- **Difficultés de recrutement** et de pérennisation des salariés agricoles (part élevée) en compétence, nombre et qualification
- **Fort besoin de main d'œuvre saisonnière**
- **développer** des espaces test agricoles pour accompagner l'installation de porteurs de projet non issus du milieu agricole
- emploi salarié => continuer des accompagnements sur des abattements de charges

Valoriser les métiers de l'agriculture dès la 4e-3e

Dans le cadre de la LOSARGA, la DRAAF-SRFD coordonne avec la Chambre régionale d'Agriculture un plan d'action territorialisé pour l'enseignement agricole. Il s'agit de mobiliser l'enseignement agricole (public/privé) sur l'attractivité de plus de 70 formations (dites "Formations LOSARGA") qui permettent de qualifier et diplômer les apprenants dans la production agricole et la transformation agro-alimentaire afin d'atteindre +30% d'apprenants en 2030 (base 2022). Dans le cadre du diagnostic préalable au plan, il a été acté que la carte des formations agricoles sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes était complète et bien répartie. L'enjeu reste donc l'attractivité avec des problématiques différentes selon les filières agricoles.

Les formation "LOSARGA" dans le domaine des fruits & Légumes comportent 3 BTSA, 2 bac Pro, 2 BP et 2 CS et 1 CAPA.

Les BTS sont souvent trop généralistes : nécessité d'avoir plus de BTS spécialisés maraichage ou en arboriculture.

Intégrer plus d'économie dans les formations

Développer les formations courtes, pour les salariés, professionnalisantes (CQP..)

Investissement

Investissements dans des abris des cultures économes en eau, en énergie : abris froids, énergie fatale, photovoltaïsme (continuer de mener des essais)

Investir dans le parc industriel de transformation des légumes, vieillissant

En fruits et légumes : moderniser les bâtiments de stockage post récolte et faciliter l'installation de nouvelles unités industrielles

Compétitivité industrielle : soutenir la modernisation et la décarbonation des outils

Faciliter l'implantation de nouveaux sites de production et transformation



	Les coûts d'investissements augmentent très fortement avec les moyens de protection climatique et sanitaires pour les productions (filets, bâches, densité des arbres), coût de verger très élevé et qui durera aussi moins longtemps : trouver des moyens pour que les investissements agricoles n'augmentent pas plus vite que les aides car sinon l'aide va au fournisseur (et surtout sur des fournitures importées)
Accès aux ressources (eau, foncier, ...)	Fruits et légumes fortement dépendants de la disponibilité en eau : • Innover pour économiser l'eau • Sécuriser l'irrigation : accompagnement de l'Etat pour développer l'irrigation, multi ouvrages et usages multiusages pour répondre aux divers besoins (pas que agricoles) de l'eau • Communiquer sur l'irrigation Pression foncière
Réglementation et complexité administrative	Desserrer l'étau réglementaire Simplifier les démarches administratives Harmonisation de la réglementation FR/UE Durée des procédures d'homologation des substances actives trop longues Faciliter la reconnaissance mutuelle des autorisations de mise sur le marché (AMM) Réglementer la cueillette pour la rendre économiquement viable
Recherche et innovation	Mobiliser la recherche sur la sélection variétale, les itinéraires culturaux, biocontrôle et auxiliaires. Renforcer les efforts de soutien financier en accompagnement de la recherche pour des alternatives aux substances actives menacées de retrait. Accompagner les transitions : Le renforcement du soutien à la recherche pour des projets d'envergure permettant de prendre en compte les enjeux des filières à l'échelle des parcelles, des systèmes de culture et des territoires. Financer des vergers d'essai pour l'implantation de nouvelles variétés mais aussi la recherche de solutions alternatives en partenariat total avec les producteurs pour éviter des solutions non adaptées au terrain. Besoin de lisibilité des dispositifs fiscaux dont crédits impôts recherche. Inquiétude sur l'incapacité à honorer les crédits et ce qui ne permet pas de piloter des programmes de recherche Considérer la part sociétale dans les expérimentations Proposer des solutions transposables à la parcelle et économiquement viable. Coordonner les dispositifs de recherches privées et publics pour optimiser les moyens



Financement (public et privé)	• Soutenir la modernisation de l'outil productif • Aides à la plantation de FranceAgriMer et de la région insuffisantes - Pépinières : Les aides conditionnent la demande et donc l'activité • Proposition que la région cofinance la rénovation des vergers pour augmenter les soutiens aux producteurs régionaux et éviter les pertes de projet • Aider la production de plants
Autre	• Poursuivre la mise en œuvre du PSFL • Le système assurantiel actuel correspond peu voire pas aux besoins réels des producteurs de fruits • Favoriser les interactions entre activités (ex châtaignier, élevage ovin, et apiculture)



3. Limiter certaines vulnérabilités

Risques sanitaires

Intensification de la pression biotique. Les **maladies fongiques** demeurent la menace la plus constante, entretenues par l'humidité et les variations climatiques.

Maladies : maladies cryptogamiques pour les pommes, tavelure, viroses (sharka) et phytoplasmes en arboriculture, cladosporiose et botrytis en maraîchage.

Interdiction progressive des insecticides à large spectre (lindane, chlorpyrifos, aldicarbe) : très persistants et non sélectifs, **ces substances ont cependant contaminé durablement les écosystèmes et décimé une grande partie de la faune auxiliaire**. Leur interdiction progressive, combinée à l'affaiblissement des régulations naturelles qui en découle, entraîne aujourd'hui la réémergence de ravageurs auparavant maîtrisés : forficules, cercopes, psylles, taupins.

Réduction progressive des autorisations de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques de synthèse

- —> difficultés si absence de molécules de substitution
- —> développement et **adoption de solutions alternatives** : biocontrôle, utilisation de variétés résistantes, pratiques culturales préventives et renforcement de la biodiversité fonctionnelle. Nécessité d'un **accompagnement technique renforcé des agriculteurs**, afin de les aider à adapter leurs systèmes de production à un contexte sanitaire en constante évolution, et une **structuration de l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval**.



Adaptation au changement climatique

Augmentation de la fréquence et l'extension géographique des **pathogènes bactériens et viraux**, portées par une activité accrue des insectes vecteurs. Les bactérioses — feu bactérien, chancres bactériens, *Xylella fastidiosa* — causent des dommages importants sur les arbres, souvent aggravés par les aléas climatiques printaniers.

Espèces exotiques envahissantes : *Drosophila suzukii* et la punaise diabolique (*Halyomorpha halys*) progressent rapidement sur le territoire régional et génèrent des pertes économiques significatives, en particulier en arboriculture.

Le changement climatique amplifie l'ensemble de ces pressions sanitaires :

- Les hivers doux favorisent la survie et la multiplication des inoculum, extension en altitude des bioagresseurs.
- Les épisodes de sécheresse affaiblissent les cultures et compliquent leur protection
- Les aléas mécaniques (grêle, gel) créent des blessures végétales favorisant les infections secondaires.

Apparition de résistances aux fongicides, aux herbicides, dont le glyphosate et aux insecticides

Intensification des échanges de plants et de marchandises :

augmentation du risque de dissémination de maladies non réglementées, dont les **impacts économiques** sur la qualité et la commercialisation des productions peuvent être considérables.

Mettre en place/renforcer les programmes de lutte contre des parasites réglementés et de surveillance des vergers

Surveiller les frontières en cas de risques sanitaire.

Faire une surveillance à la parcelle pour la prospection.

Accompagner techniquement les producteurs.

Fruits très soumis aux aléas climatiques

(exemples : abricots et gel)

Épisodes de grêle ou de gel de plus en plus fréquents et violents

Relocalisation des cultures en plein air avec le changement climatique.

Fruits : protection physique des filets seule 100% efficace, contrairement aux systèmes de limitation de la grêle (ballons de sels hygroscopique ou iodure d'argent).

Arboriculture très exposée au changement climatique.

Développer l'agroécologie comme levier d'adaptation au changement climatique.

Développer l'agroforesterie pour protéger les cultures par rapport au climat et favoriser la rétention d'eau dans les sols.

Soutenir la recherche

**Dépendances
économiques
externes**

Enjeux énergétiques liés à la production et au stockage des fruits et légumes.



4. Assurer l'acceptation des ambitions de production par les acteurs du territoire

**Enjeux
environnement-
aux et du partage
des ressources**

Faible impact environnemental des produits.
Enjeux de la disparition des pollinisateurs et auxiliaires de culture.
Grande diversité de cultures en fruits et légumes qui représentent un intérêt environnemental pour favoriser la faune et la diversité de la faune.

**Enjeux de santé
publique : leviers
d'adaptation à
l'évolution de la
pression
sanitaire ou
phytosanitaire,
santé du
consommateur, ...**

Rôle majeur des Fruits & Légumes frais et de transformés pour atteindre les recommandations nutritionnelles PNNS via praticité, lutte contre le gaspillage, accessibilité.

**Contribution à
l'économie
rurale, enjeux
tourisme,
paysage,
aménagement du
territoire, ...**

Besoin de sensibilisation sur l'utilité des moyens de protection (serres) qui modifient le paysage
Tourisme : agritourisme un folklore autour de certaines productions emblématiques. Exemples : châtaigne en Ardèche, pomme du Pilat
Remettre l'alimentation au centre des priorités pour augmenter l'acceptabilité d'un budget plus grand alloué à l'alimentation



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



aria
Auvergne-Rhône-Alpes
Industries Agroalimentaires



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES